



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE MODIFICATIF DE L'ARRETE A2025-020 PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-056

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise PCE SERVICES, 330 rue Léon Jouhaux 50000 SAINT-LÔ, de poursuivre les travaux de tirage de câble pour déploiement de la fibre optique, sur la commune de VICQ SUR MER, jusqu'au 8 octobre 2025 ou jusqu'à fin des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise PCE SERVICES est autorisée à intervenir sur la commune de VICQ SUR MER, pour le tirage de câble pour déploiement de la fibre optique jusqu'au 8 octobre 2025 ou jusqu'à fin des travaux.

Le stationnement sera interdit et la circulation alternée dans les 2 sens de circulation dans les zones en travaux.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise PCE SERVICES.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise PCE SERVICES, M. GOUBERT François et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 3 juillet 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE

